

Circulaire d'information

INFCIRC/1225

12 juillet 2024

Distribution générale

Français

Original : anglais

Communication de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence

1. Le 28 juin 2024, le Secrétariat a reçu une note verbale de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence.
2. Conformément à la demande qui y est formulée, la note verbale est reproduite ci-après pour l'information de tous les États Membres.

Mission permanente de l'Ukraine
auprès des organisations internationales
à Vienne
N° 4131/35-197-88528

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a l'honneur de lui communiquer les informations ci-après.

Le 2 mars 2022, à la réunion du Conseil des gouverneurs de l'AIEA convoquée pour examiner les incidences de la situation en Ukraine sur la sûreté, la sécurité et les garanties, le Directeur général de l'AIEA, Rafael Mariano Grossi, a présenté les sept piliers indispensables de la sûreté et de la sécurité nucléaires. Ces sept piliers sont :

1. L'intégrité physique des installations – réacteurs, piscines de combustible et entrepôts de déchets radioactifs – doit être maintenue.
2. Tous les systèmes et équipements de sûreté et de sécurité doivent être pleinement fonctionnels à tout moment.
3. Le personnel d'exploitation doit pouvoir s'acquitter de ses tâches liées à la sûreté et à la sécurité et pouvoir prendre des décisions sans pression induite.
4. Il doit y avoir une alimentation électrique hors site sécurisée à partir du réseau pour tous les sites nucléaires.
5. Il doit y avoir des chaînes logistiques d'approvisionnement et des transports ininterrompus vers les sites et depuis ceux-ci.
6. Il doit y avoir des systèmes efficaces de contrôle radiologique sur les sites et hors de ceux-ci ainsi que des mesures de préparation et de conduite des interventions d'urgence.
7. Il doit y avoir des communications fiables avec l'organisme de réglementation et d'autres personnes.

Secrétariat de
l'Agence internationale de l'énergie atomique
Vienne

Le septième pilier met l'accent sur l'importance de maintenir une communication fiable avec l'organisme national de réglementation qui, dans le cas de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, est le Service national ukrainien d'inspection de la réglementation nucléaire (SNRIU). Une telle communication garantit un contrôle réglementaire et une réponse rapide en cas de problèmes liés à la sûreté et à la sécurité nucléaires.

Dans ses rapports, le Directeur général a fait état d'une dégradation de la communication à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia.

La situation s'est aggravée en raison de l'augmentation du personnel russe sur le site de la centrale et des changements de commandement annoncés. Depuis le 4 mars 2022, il n'y a pas eu d'inspection réglementaire ukrainienne des installations sur le site de la centrale et, en novembre 2022, la communication entre la centrale et le SNRIU s'était considérablement dégradée (document GOV/2022/66, par. 53).

En mai 2023, la Mission d'appui et d'assistance de l'AIEA à Zaporizhzhia (ISAMZ) a confirmé qu'il n'y avait eu aucune communication officielle entre la centrale et le SNRIU depuis novembre 2022. Les équipes de l'ISAMZ ont fait état de difficultés de connexion aux réseaux de téléphonie mobile et d'interruptions constantes des connexions Internet, ce qui a compliqué davantage la communication (document GOV/2023/30, par. 55).

À ce jour, la situation reste difficile. Selon le dernier rapport du Directeur général, la communication officielle entre la centrale et le SNRIU n'a pas été rétablie. Les responsables de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia restent en contact avec l'opérateur du réseau électrique ukrainien pour ce qui touche à l'alimentation électrique hors site (document GOV/2024/30, par. 80).

Cette rupture de communication est avant tout imputable à l'agression par la Russie et à l'occupation par cette dernière de la centrale nucléaire ukrainienne de Zaporizhzhia. La présence de la Russie et le

contrôle qu'elle exerce sur la centrale ont directement entraîné l'interruption des lignes de communication avec le SNRIU.

La mise en place de l'ISAMZ à la demande de l'Ukraine a constitué une étape cruciale dans le traitement de ces questions. La mission vise à surveiller la situation réelle, à effectuer des observations régulières et à établir un canal de communication permettant des échanges et des conseils techniques directs.

Toutefois, malgré ces efforts, les actions de la Russie ont constamment violé le pilier consacré au maintien d'une communication fiable. La centrale demeure isolée de l'organisme de réglementation ukrainien, ce qui a de graves répercussions sur sa sûreté et sa sécurité nucléaires.

L'absence de communication fiable, due uniquement à l'agression par la Russie et à l'occupation par cette dernière de la centrale nucléaire ukrainienne de Zaporizhzhia, représente une menace sérieuse et met en péril la centrale. Cette situation empêche le SNRIU de procéder à des inspections, de faire appliquer la réglementation et de répondre rapidement aux éventuels problèmes de sûreté.

Cet isolement augmente le risque d'accidents et réduit la capacité de gérer efficacement les situations d'urgence. Si l'exploitation de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia se poursuit dans de telles conditions, la possibilité qu'une catastrophe nucléaire se produise augmente, ce qui entraîne des risques graves pour l'Ukraine, la région dans son ensemble et au-delà.

Il est essentiel de rétablir et de maintenir des canaux de communication ouverts et fiables entre la centrale nucléaire de Zaporizhzhia et le SNRIU afin de garantir le respect des normes de sûreté et de sécurité nucléaires les plus strictes. La solution à la rupture de communication passe par l'élimination de sa cause première : mettre fin à l'occupation russe et rétablir le contrôle ukrainien sur la centrale nucléaire de Zaporizhzhia.

La mission permanente de l'Ukraine prie le Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique de bien vouloir diffuser, dans les meilleurs délais, la présente note verbale à tous les États Membres de l'AIEA sous la forme d'une circulaire d'information.

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique l'assurance de sa très haute considération.

[sceau]

Vienne, le 28 juin 2024